



## Le Conseil Européen de la Recherche (ERC) dans Horizon Europe

L'ERC finance des bourses individuelles destinées à des chercheuses et des chercheurs de toutes nationalités, de tous les secteurs et de tous les domaines scientifiques. Ces bourses visent à soutenir des projets de recherche exploratoires ambitieux, aux frontières de la connaissance scientifique.

**16 Mds € sur la  
période Horizon  
Europe (2021-2027)**

Les bourses de l'ERC sont attribuées à des chercheuses et des chercheurs, appelés « **Principal investigators** » (PI), afin qu'ils puissent mener leur projet de manière indépendante avec une équipe dédiée. Chaque projet est hébergé dans une institution d'accueil localisée dans un État membre ou associé.

**Ouvertes à toutes les disciplines scientifiques**, les bourses de l'ERC sont attribuées exclusivement en fonction de « **l'excellence scientifique** » du projet et de la capacité de la chercheuse ou du chercheur qui le porte. Un projet financé par l'ERC doit être ambitieux, porteur d'avancées scientifiques et levant un verrou majeur, tout en démontrant sa faisabilité méthodologique.

Il existe **quatre bourses ERC** principales :

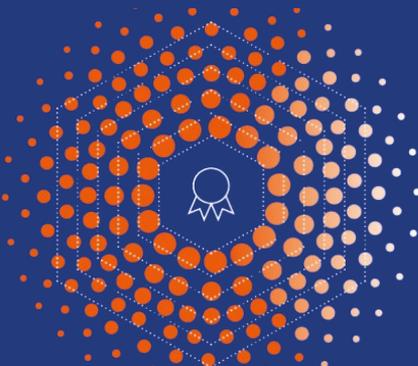
**Starting Grant** (1,5 M€ sur 5 ans) pour des chercheurs en début de carrière (> 2 à 7 ans après le PhD) montrant un potentiel d'indépendance en recherche.

**Consolidator Grant** (2 M€ sur 5 ans) pour des chercheurs (> 7 à 12 ans après le PhD) montrant déjà une indépendance en recherche.

**Advanced Grant** (2,5 M€ sur 5 ans) pour des chercheurs confirmés reconnus dans leur discipline.

**Synergy Grant** (10 M€ sur 6 ans) pour des groupes de 2 à 4 PI collaborant de manière conjointe et synergique afin de répondre à une question de recherche complexe.

Des financements additionnels **Proof of concept** (150 000 € sur 18 mois) sont également attribués à des lauréats ERC pour explorer le potentiel d'innovation de résultats issus de leur projet ERC en cours ou récemment terminé.



En savoir plus sur l'ERC



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



### Les avantages de l'ERC pour les chercheurs

- Un **financement substantiel** pour réaliser un projet scientifique ambitieux et d'envergure.
- Une **autonomie scientifique** et un **gain de visibilité dans son domaine**, tant au niveau national qu'international.
- Une possibilité de constituer une **équipe dédiée** et d'assumer des responsabilités.
- Une **évaluation réalisée par des pairs**, fondée exclusivement sur la **qualité scientifique**.
- Un calendrier annuel et des appels blancs avec des **règles de participation et d'évaluation stables**.

### Les questions à se poser avant d'aller à l'ERC

- En quoi mon projet va-t-il au-delà de l'état de l'art ?
- Quel sera le gain en termes d'avancées de la connaissance ?
- Pourquoi cela n'a-t-il jamais été fait avant ? Pourquoi est-ce réalisable maintenant ?
- En quoi la méthodologie proposée est-elle adaptée ?
- En quoi garantit-elle la faisabilité au regard de l'ambition ?
- En quoi suis-je la bonne personne pour mener ce projet ?

### Le Point de Contact National (PCN) ERC

L'équipe du **PCN ERC** peut **répondre à vos questions** sur ce dispositif de financement. Elle met à disposition un ensemble de ressources destiné à soutenir les chercheuses et les chercheurs ainsi que les cellules d'accompagnement.



Suivre le PCN ERC  
sur LinkedIn



Contactez l'équipe du  
PCN ERC